

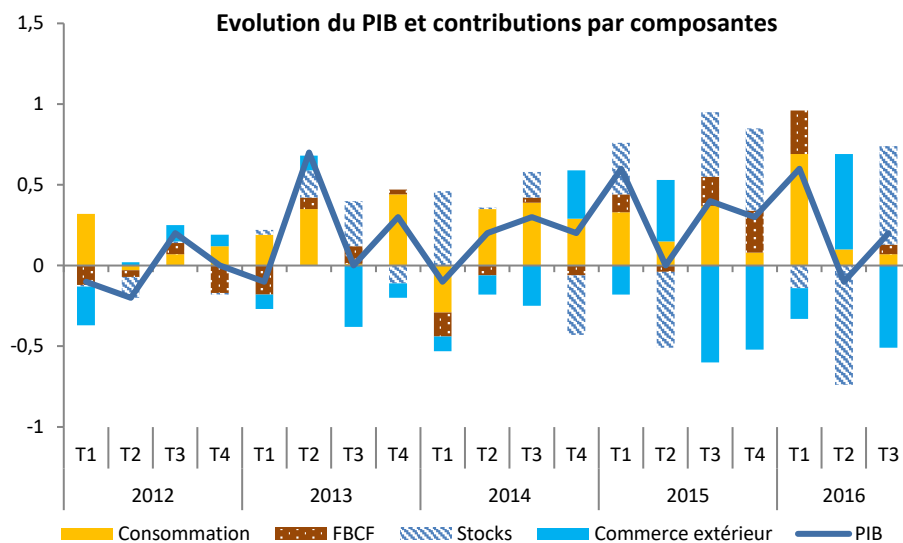
La croissance en France au troisième trimestre 2016

Vendredi 28 octobre 2016

Le présent flash fait le point sur les résultats de la croissance économique en France au troisième trimestre et analyse la dynamique récente des créations d'entreprises.

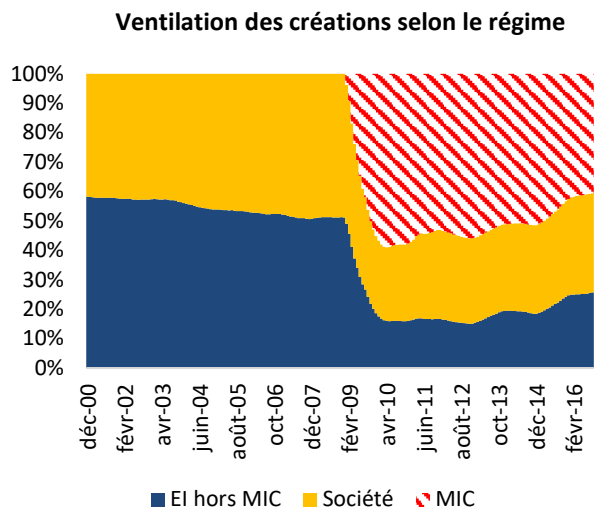
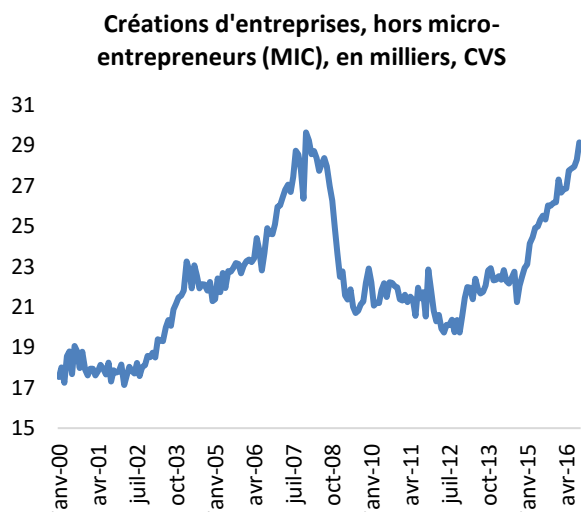
1. + 0,2 % au T3 2016 : modeste hausse

Selon l'INSEE, le **PIB** de la France **augmenterait de 0,2 % au troisième trimestre (T3)** par rapport au trimestre précédent, après - 0,1 % au T2. De façon schématique, cette progression est la somme de trois évolutions : d'une part, une contribution positive des stocks (+ 0,6 %) et de la demande intérieure (+ 0,1 %) et, d'autre part, une contribution négative du commerce extérieur (- 0,5 %). Sur le premier point, le **stockage** serait notable dans les secteurs des transports, des hydrocarbures et des biens d'équipement. Sur le second point, la demande intérieure hors stocks pâtirait une nouvelle fois de la **stagnation de la consommation des ménages** et d'un **investissement** toujours faible (second recul consécutif de la FBCF des entreprises). Enfin, sur le troisième point, la baisse enregistrée refléterait une hausse plus forte des importations (+ 2,2 %) par rapport aux exportations (+ 0,6 %). Au total, cette progression aboutit à un **acquis de croissance** au T3 de **1,1 %**, contre une prévision gouvernementale pour l'ensemble de l'année 2016 de + 1,5 %.



2. Créations d'entreprises (I) : un motif d'optimisme ?

Dans le débat public, la **création d'entreprises** est régulièrement avancée comme l'un des moteurs pouvant stimuler la croissance économique. Les indicateurs sur cette question sont toutefois assez peu mobilisés pour faire le lien entre la « micro » et la « macro ». A près de **30 000 nouvelles entreprises** créées au mois de septembre 2016 hors micro-entrepreneurs, le flux des créations est à un plus haut depuis l'été 2008. Après une nette baisse au moment de la Grande récession et une relative stabilité jusqu'à la fin du troisième trimestre 2014, le flux est très clairement haussier depuis. Ainsi, entre **septembre 2014** et **septembre 2016**, le nombre de créations d'entreprises a **augmenté de près de 40 %**. Cette forte hausse a concerné l'ensemble des secteurs d'activité, avec cependant une concentration dans deux d'entre eux : d'une part, le **commerce/transports/hébergement et restauration** (45 %) et, d'autre part, les **activités administratives et de soutien aux entreprises** (20 %). Les sept autres secteurs principaux se partagent le tiers restant de créations, réalisées principalement dans les services. Il est intéressant de constater que l'industrie au sens large (industrie manufacturière, industries extractives...) a contribué à hauteur de 5 % des créations au cours de la période considérée, ce qui est en ligne avec sa contribution moyenne au mois le mois.



Source : Afep à partir d'INSEE. Cumul sur 12 mois glissants pour la ventilation.

En termes de régimes possibles (micro-entrepreneur, entreprise individuelle, société), le régime de la microentreprise¹ reste le plus adopté en part relative. Toutefois, il semble subir une certaine érosion depuis sa création en 2009, les formes de société et d'entreprise individuelle voyant leur part croître.

3. Créations d'entreprises (II) : comment assurer la pérennité ?

Dans une étude récente², l'INSEE s'est penché sur les **déterminants de la pérennité** d'une entreprise. En effet, la création d'entreprise est une condition nécessaire mais non suffisante de dynamisme économique si la défaillance est élevée lors des premiers mois suivant le lancement d'une activité. Pour établir son analyse, l'INSEE dispose d'un système d'information sur les nouvelles entreprises (SINE) qui permet de suivre dans le temps un échantillon donné. Trois ans après leur création, **71 % des entreprises créées lors du premier semestre 2010 étaient encore actives**, soit une progression de 5 points par rapport à la génération du premier semestre 2006. Cette dernière aurait été pénalisée par la conjoncture en 2008-2009. D'un point de vue sectoriel, le **taux de pérennité à trois ans varie assez fortement**, de 64 % dans le commerce à 80 % et plus dans l'industrie et la santé. Il serait ainsi plus élevé dans les secteurs qui concentrent un nombre limité de créations. De façon logique, les **gains d'emploi** auraient été constatés dans les activités les plus pérennes (santé) et, inversement, les plus importantes pertes auraient eu lieu dans les secteurs où la pérennité était la plus faible (hébergement-restauration, construction). Au total, le **bilan en termes d'emploi serait globalement nul** (61 700 emplois perdus à cause des cessations d'activité vs 60 500 emplois gagnés dans les entreprises pérennes), soit un léger mieux par rapport à la génération 2006 (- 20 000 emplois). **4 critères** semblent particulièrement déterminants pour assurer la pérennité d'une entreprise : 1) le **niveau de l'investissement** initial (dépasser 40k€ d'investissement augmenterait « *significativement* » les chances de pérennité) ; 2) le **régime** choisi (les sociétés seraient plus pérennes que les entreprises individuelles) ; 3) le **niveau de formation** du créateur et 4) son **expérience** dans le métier (la pérennité augmentant avec le niveau de diplôme du créateur et son expérience dans le métier).

Après un premier semestre au profil heurté, l'économie française aurait connu un troisième trimestre peu convaincant à la fois en termes d'expansion annoncée et de la composition de celle-ci (effet conséquent des variations de stocks). Dans ce contexte, l'objectif d'une croissance à + 1,5 % paraît hors d'atteinte, la réédition du résultat de 2015 (+ 1,3 %) étant elle-même compromise. Si le panorama macro reste donc délicat, la dynamique des créations d'entreprises fait apparaître un motif d'espoir : en effet, elle rappelle la vitalité du tissu entrepreneurial français et sa résilience au cours des années récentes. Du point de vue de la politique économique, l'objectif devrait être double : favoriser l'éclosion de nouvelles activités tout en leur permettant de se développer dans le temps, ce dernier point apparaissant comme le levier le plus efficace en termes de créations d'emplois.

¹ Régime fiscal et social proposant des formalités administratives allégées sous conditions (ex- « *auto-entrepreneur* »).

² « *Entreprises créées en 2010 : sept sur dix sont encore actives trois ans après leur création* », INSEE première 1543, avril 2015.